

L'ACCÈS AUX DONNÉES CONFIDENTIELLES EN MILIEU MILITAIRE : PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES ET ÉTHIQUES D'UN « POSITIONNEMENT INTERMÉDIAIRE »

Olivier SCHMITT

Résumé : Le terrain militaire n'est certainement pas le plus facile d'accès pour un chercheur et il nécessite des stratégies spécifiques pour la collecte d'informations. Le but de cet article est multiple : tout d'abord, il s'agit de réfléchir à la manière dont des données peuvent être recueillies dans un environnement militaire français, étranger, ou multinational. Ensuite, il s'agit de réfléchir au positionnement du chercheur au sein de cet environnement. Enfin, nous aborderons la valeur des données recueillies dans le contexte particulier des enquêtes que nous avons pu conduire. Nous examinerons la possibilité d'accéder à des archives, de conduire des entretiens ou d'observer des pratiques, et montrerons que la multiplicité des approches (triangulation méthodologique) permet d'obtenir des résultats relativement satisfaisants au regard de l'objectif d'enquête que nous nous sommes fixé.

.....
Mots-clés: enquête qualitative, armée, triangulation méthodologique, sociologie militaire

Abstract: *Conducting a scientific research in a military environment reinforces the traditional challenges of social science research, but few epistemological and methodological discussions of this issue are available. This article's objective is threefold. First, it aims at exploring the issue of data collection in a French, foreign or multinational military environment. Second, it explores the specific place of the researcher in such an environment. Third, it evaluates the quality of the data gathered in this context. The article discusses issues such as access to archives, interviews or the observation of practices and argues that combining this variety of approaches (methodological triangulation) is a satisfying way to collect data fit for the researcher's particular project.*

.....
Key words: Qualitative research, Armed Forces, Methodological Triangulation, Military Sociology.

Conduire une recherche scientifique en terrain militaire exacerbe les difficultés traditionnelles qui se posent au chercheur en sciences sociales. Néanmoins, les réflexions de nature épistémologiques et méthodologiques sur ce terrain de recherche sont relativement rares. Si l'armée est un objet de recherche bien connu des historiens, des politistes, des sociologues et des internationalistes¹, la réflexion sur les modalités d'enquête en son sein reste peu développée. Se basant sur une posture de recherche originale, le but de cet article est multiple.

Tout d'abord, il s'agit de réfléchir à la manière dont des données peuvent être recueillies dans un environnement militaire français, étranger, ou multinational tel que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). L'accès à une institution militaire nationale pour y conduire des recherches peut être difficile. La littérature méthodologique a déjà identifié un

¹ Voir le numéro spécial de la revue *Pouvoirs* n°125, 2008 consacré à l'armée française ou le numéro spécial de *L'Année Sociologique* n°61, 2011, consacré à l'institution militaire en bibliographie.

certain nombre des difficultés auxquelles l'enquêteur se confronte, telles que la classification de l'information, le changement au sein du fonctionnement « normal » de l'organisation militaire créé par la présence du chercheur ou encore la difficulté de maîtriser les codes d'un univers à la symbolique très développée et bâti sur une opposition statutaire entre « eux » (civils) et « nous » (militaires) (Carreiras et Castro, 2012). Ces difficultés sont exacerbées lorsque l'on étudie les institutions militaires de façon comparative (puisqu'il s'agit à chaque fois de s'adapter à des univers symboliques et des référents culturels propres à chaque institution), mais également dans un environnement multinational qui génère ses propres codes de conduite. Il s'agit donc d'explorer la manière dont un chercheur peut accéder à des informations dans un environnement qui, s'il n'est pas hostile, peut au moins être réticent.

Ensuite, il s'agit de réfléchir au positionnement du chercheur au sein de cet environnement. Le statut de l'auteur (réserviste dans la marine nationale) lui a permis de bénéficier plusieurs fois d'une certaine proximité avec les sujets d'enquête, proximité dont les modalités, avantages, et potentiels inconvénients sont abordés ci-dessous. L'auteur a également pu conduire une observation participante de six mois au sein de l'OTAN, ce qui constitue un terrain d'enquête exceptionnel, mais soulève un ensemble de problèmes méthodologiques dont les contours sont bien connus des anthropologues et qui prennent un relief particulier en terrain militaire.

Enfin, nous aborderons la valeur des données recueillies dans le contexte particulier des enquêtes que nous avons pu conduire. Nous examinerons la possibilité d'accéder à des archives, de conduire des entretiens ou d'observer des pratiques, et montrerons que la multiplicité des approches (triangulation méthodologique) permet d'obtenir des résultats relativement satisfaisants au regard de l'objectif d'enquête que nous nous sommes fixé pour le projet de recherche au profit duquel ce recueil de données est accompli. En lien avec la problématique précédente, nous aborderons un certain nombre de problèmes éthiques qui se posent au chercheur à la frontière des deux mondes, universitaire et militaire, et leur impact sur l'exploitation des données recueillies.

Pour ce faire, nous commencerons par exposer notre démarche scientifique, afin d'engager l'exercice réflexif nécessaire à la deuxième partie de notre exposé, qui se centrera sur les difficultés et opportunités de l'enquête en milieu militaire multinational. Le fil directeur de notre analyse sera la notion de confiance, définie comme une hypothèse faite sur le comportement futur d'autrui (Simmel, 1991) : acquérir et maintenir la confiance de l'institution militaire est probablement la tâche la plus difficile pour le chercheur et conditionne l'ensemble de sa démarche scientifique.

QUELLE MÉTHODOLOGIE POUR QUELLE RECHERCHE ?

Toute méthodologie est un outil au service d'une démarche de recherche particulière. L'objet de cette section est donc de présenter l'objectif de nos recherches en cours, et de montrer la spécificité de notre approche. Cette brève présentation permet de saisir les enjeux particuliers de notre relation avec les forces armées.

Une recherche de science politique des relations internationales

La recherche que nous conduisons s'inscrit dans un projet de science politique des relations internationales, en particulier dans leur version anglo-saxonne².

² Si Stanley Hoffmann (1977) a avancé que les Relations Internationales étaient une science sociale « américaine », des recherches récentes montrent la variété de la discipline dans le monde (Bilgin, 2007 ; Tickner et Waeber, 2009 ; Balzacq et Ramel, 2013).

La discipline est traversée par un vif débat entre approches quantitatives et qualitatives. Les approches quantitatives cherchent à identifier l'effet moyen d'une ou plusieurs variables indépendantes sur une variable dépendante, effet mesuré grâce à l'utilisation de statistiques au sein d'un large échantillon dont les variables ont été codées par le ou les chercheurs. Les approches qualitatives parlent en termes de conditions nécessaires et/ou suffisantes et utilisent des études de cas fouillées pour établir des inférences. Les deux approches peuvent être identifiées comme deux « cultures de recherche » différentes, utilisant deux définitions différentes de la causalité et basées sur des fondations mathématiques différentes : les approches quantitatives sont fondées sur les statistiques et les approches qualitatives sont fondées sur la théorie des ensembles (Goertz et Mahoney, 2012). Les opposer est donc vain, puisqu'elles reposent sur des logiques différentes pour identifier des causalités. Ceci ne veut pas dire que ces approches ne sont pas elles-mêmes traversées par différents débats méthodologiques. Par exemple, les approches quantitatives sont divisées entre fréquentistes et Bayésiens. Les approches qualitatives sont elles-mêmes divisées entre chercheurs tentant d'établir des inférences causales et chercheurs travaillant dans la tradition interprétative. Ces deux grands « camps » peuvent eux-mêmes être sous-divisés en chapelles. Les chercheurs interprétativistes peuvent ainsi s'inscrire dans la tradition de Clifford Geertz (1973) ou adopter des approches post-positivistes ou critiques.

Le but de cette brève présentation des tensions épistémologiques et méthodologiques de la discipline des Relations Internationales est de situer notre propre recherche. Nous nous situons clairement au sein de la culture qualitative, dans sa version positiviste (au sens où nous postulons l'existence d'une réalité extérieure au chercheur qu'il est possible d'atteindre par des moyens méthodologiques appropriés). À travers une comparaison structurée d'études de cas (*structured case comparison*), nous cherchons à établir des relations de causalité qui servent à enrichir le débat théorique en relations internationales. Notre recherche participe ainsi de deux dimensions de la démarche scientifique, tester des théories et enrichir les théories existantes.

Cette posture de recherche a des conséquences pour notre approche méthodologique. Nous ne cherchons donc pas à établir la sociologie d'un champ spécifique en étudiant les rapports de pouvoir au sein de ce champ. Au contraire, notre approche s'apparente à du journalisme d'enquête puisque nous essayons de retracer aussi fidèlement que possible des processus de prise de décision et d'étudier les comparaisons entre trois pays dans quatre cas d'interventions militaires multinationales. Parce que les interventions sont récentes (et que les archives sont pour la plupart classifiées), l'approche méthodologique partage des affinités à la fois avec l'histoire immédiate, la sociologie wébérienne (2003) et les récents développements méthodologiques en Relations Internationales qui importent la notion bourdieusienne de pratique au sein d'une approche positiviste (Adler et Pouliot, 2011 ; Bigo, 2011). Nous utilisons donc des études de cas, du *process-tracing*, et de l'analyse contre-factuelle. Il s'agit :

- d'étudier la littérature grise lorsqu'elle est accessible
- de chercher, au travers d'entretiens, à établir la logique interne des acteurs lors de la prise de décision
- éventuellement d'observer un ensemble de pratiques au moyen d'une observation participante.

Comme dans toute enquête scientifique, une analyse critique des sources doit être conduite, qui exige un certain degré de réflexivité. En particulier, il s'agit de réfléchir au positionnement particulier du chercheur par rapport à l'institution militaire.

Le positionnement du chercheur

Notre positionnement par rapport à l'institution militaire peut être qualifié d'intermédiaire. En effet, nous avons plusieurs fois travaillé pour le ministère de la Défense (en tant que stagiaire à la mission militaire à Berlin puis en tant que chargé de mission à la Délégation

aux Affaires Stratégiques), et nous sommes réserviste dans la marine nationale, avec le grade d'Enseigne de Vaisseau de 2^e classe (sous-lieutenant). Nous disposions également d'une bourse de thèse de la Délégation Générale pour l'Armement (DGA) et étions institutionnellement rattaché à l'Institut de Recherche stratégique de l'École militaire (Irsem), un centre de recherche académique appartenant au ministère de la Défense.

De plus, de par notre rattachement au département des *War Studies* du King's College London, nous avons également été enseignant invité à la *UK Defence Academy*, qui est l'équivalent britannique de l'École de Guerre. Enfin, nous avons été consultant pendant six mois au sein de la division « opérations » de l'OTAN.

Ces différentes expériences professionnelles nous permettent d'avoir une connaissance « de l'intérieur » du milieu militaire, national ou multinational, tout en étant toujours dans ce milieu seulement de manière temporaire. Certains pourront avancer que cette proximité par rapport à l'institution est forcément dommageable pour l'objectivité de notre recherche. À rebours de cette vision négative du rapport à l'objet d'études, nous voudrions montrer ci-dessous que cette posture a permis d'éviter certaines des contraintes qui s'exercent sur des chercheurs appartenant à l'institution (tel qu'un officier d'active) ou des chercheurs qui lui sont complètement étrangers. Elle nécessite toutefois de clairement définir ses propres principes éthiques durant la recherche et une auto-critique permanente.

LE RECUEIL ET L'EXPLOITATION DE DONNÉES EN MILIEU MILITAIRE

Comment accéder aux données ?

Notre positionnement spécifique a été globalement favorable pour accéder aux données utiles à notre recherche.

Lors des entretiens, l'affichage en tant que réserviste permet d'établir facilement un rapport avec l'interrogé en effaçant l'opposition « eux/nous » qui caractérise souvent la relation entre militaires et civils (Schweisguth, 1978 ; Coste, 2002 ; Esquerre, 2012). L'auteur a régulièrement été encouragé à poursuivre son engagement dans la réserve par les militaires interrogés, ce qui a souvent contribué à établir des relations de confiance. Le fait de maîtriser le vocabulaire technique propre aux armées est aussi un moyen de crédibiliser le chercheur, et nous avons bien souvent entendu des phrases telles que : « vous, au moins, vous savez de quoi vous parlez ». Bien que flatteuse, cette remarque peut être dangereuse. En effet, elle pourrait signifier que le chercheur dispose d'un certain nombre de préconceptions issues de son expérience au sein de la réserve ou de ses expériences professionnelles, qu'il cherche simplement à confirmer au cours des entretiens. Il s'agit donc d'être extrêmement prudent et de bien distinguer les conversations introductives servant à établir un rapport de confiance (au cours desquelles le statut de réserviste peut être mentionné) et la phase d'entretien elle-même. Pour ce faire, la meilleure technique consiste à séparer les sujets de conversation liminaire et d'entretien afin d'éviter toute confusion.

La connaissance d'une certaine culture militaire permet aussi d'établir plus facilement ce rapport de confiance nécessaire au travail d'enquête. Par exemple, nous avons eu l'occasion d'obtenir un entretien avec un officier des troupes de marine un 1^{er} septembre et avons commencé l'entretien en lui souhaitant un « Joyeux Bazeilles ». Cette référence à la fête des troupes de marine a clairement facilité l'entretien en établissant une connivence entre le chercheur et l'interrogé. Ainsi, d'une manière générale, une connaissance « intime » du métier militaire et des références culturelles qui y sont associées facilite l'élaboration d'une relation de confiance. La pratique de l'entretien en milieu militaire a déjà fait l'objet d'études détaillées sur lesquelles nous n'allons pas revenir (Cohen, 1999 ; Deschaux-Beaume, 2011), mais nous nous contenterons d'indiquer que la prise de notes en lieu et place d'un entretien enregistré rassure bien souvent les interrogés, de même que la garantie de leur anonymat à

travers des procédures détaillées dans le protocole de recherches qui leur est présenté. Ces méthodes participent également de la relation de confiance qui est bâtie avec les représentants de l'institution militaire.

Néanmoins, ce positionnement pourrait parfois se révéler problématique en rentrant dans une relation hiérarchique avec les militaires interrogés. Étant donné l'objet de notre recherche, nous interrogeons quasiment exclusivement des officiers supérieurs qui ont été dans des situations de prise de décision et qui sont de ce fait plus gradés que nous, ce qui pourrait éventuellement se révéler problématique. Bourdieu (1993) mettait en garde contre des différences de statuts, en général en faveur de l'interrogateur, qui pourraient créer des situations de violence symbolique en mettant en cause le travail de recherche. La situation serait ainsi inversée dans notre situation puisque l'interrogé se retrouverait dans une position symbolique supérieure en étant plus gradé que le chercheur. Pour éviter ces situations, Bourdieu recommandait d'établir la plus grande proximité sociale possible et une forme de familiarité, qui sont les deux préconditions d'une communication symboliquement non violente. Comme nous l'avons vu plus haut, notre appartenance à la réserve et les expériences professionnelles au sein du ministère de la Défense permettent d'établir une relative familiarité en nous permettant d'acquérir les codes nécessaires à une compréhension de la culture militaire, mais également une relative proximité sociale créée par le lien commun avec l'armée. En contrepoint, le fait d'être « seulement » réserviste, et de conduire les entretiens en civil permet de marquer notre statut de chercheur et évite les relations hiérarchiques qui ne manquent pas de s'établir à la vue des galons (ou étoiles) sur les uniformes. En effet, nous ne sommes pas soumis à des impératifs de carrière au sein de l'institution et notre recherche n'est pas dépendante de ses commandes. Au final, l'appartenance à la réserve serait peut-être un bon moyen de suivre le conseil méthodologique de Bourdieu, en combinant proximité sociale et familiarité tout en évitant les inconvénients des chercheurs « institutionnels », même si ce n'est probablement pas ce que lui-même avait en tête. Être réserviste n'est clairement pas le seul moyen d'obtenir des résultats, et l'accès à un terrain d'enquête ne doit pas être une motivation pour rejoindre la réserve, mais c'est un moyen qui s'est révélé efficace dans nos recherches et dans les entretiens que nous avons conduits.

Si le statut de réserviste peut être un avantage lors des entretiens en milieu militaire, ce n'est pas un sésame ouvrant toutes les portes. Ainsi, au cours de notre recherche, nous avons voulu étudier les archives françaises et britanniques relatives à la guerre du Golfe de 1991. La politique de conservation des archives militaires diffère sensiblement en France et en Grande-Bretagne. Si les Britanniques centralisent leurs archives de niveau stratégique et politique près de Londres, les archives opérationnelles et tactiques sont conservées par chacun des régiments concernés. En contactant directement les musées des régiments engagés dans la guerre du Golfe, nous avons pu très facilement obtenir des copies de leurs archives, en particulier des journaux de marche des chefs de corps et des officiers subalternes, des consignes et mises à jour quotidiennes transmises par l'État-major ainsi que des plans opérationnels adoptés par chacune des unités. Comme toutes les archives, celles-ci sont de valeur inégale, mais elles permettent dans une certaine mesure de reconstituer la manœuvre britannique, les instructions du commandement et une partie de la décision politique (en particulier à travers les échanges entre les chefs de corps et l'État-major). Les archives françaises sur la guerre du Golfe sont conservées au château de Vincennes et, malgré une lettre de soutien de l'IRSEM, la mention de nos accréditations « secret défense » et « secret OTAN » et une demande de déclassification des documents volontairement limitée à ceux de niveau tactique, celle-ci nous a été refusée³. Comme on le voit, la proximité avec l'institution militaire n'est en aucun cas un passe-droit et une garantie d'accès aux ressources souhaitées.

Enfin, il s'agit d'évoquer les bénéfices que peut procurer une observation participante telle que la promeut l'école de Chicago au sein d'une structure de défense. Il est inutile de revenir

³ D'après ce que nous avons compris, cette décision n'est pas le fait des services du Château de Vincennes mais de représentants de l'EMA qui sont chargés de statuer sur l'opportunité d'une déclassification. On peut regretter que, malgré notre bonne volonté, une recherche conduite en anglais soit alimentée par des archives anglo-saxonnes et ne permette pas de présenter un point de vue francophone basé sur les archives.

sur les avantages bien connus en termes d'accès à des champs fermés, d'étude des pratiques ou de réduction du décalage entre les entretiens et le terrain qui sont procurés par l'observation participante (Diaz, 2005). Nous nous contenterons d'ajouter une dimension qui nous a semblé particulièrement intéressante. Au cours de notre travail à l'OTAN, l'intégralité de notre activité était classifiée. Il était donc impossible d'utiliser cette observation comme source d'un travail scientifique. Néanmoins, cette participation nous a permis de saisir tout un ensemble de dynamiques et de savoir quelles étaient les bonnes questions à poser au cours d'un entretien. En effet, le fait de poser des questions au cours d'un entretien à un sujet –un collègue de travail- sur telle politique que nous avions observée au cours de notre travail quotidien nous permettait d'exploiter ses réponses pour notre recherche. L'observation participante nous a ainsi permis de savoir quelles questions poser lors des entretiens, nous permettant de gagner un temps précieux et de pouvoir exploiter des informations particulièrement utiles pour notre travail.

Au final, la combinaison d'entretiens semi-directifs, d'exploitation d'archives et d'observation participante a permis une collection de données particulièrement utiles pour notre travail de recherche. Notre positionnement spécifique par rapport à l'institution militaire a grandement contribué à la possibilité de collecter ces données.

L'exploitation des données

L'exploitation des données est soumise aux mêmes précautions méthodologiques que pour d'autres champs de recherche. Néanmoins, l'acquisition de données en milieu militaire impose des contraintes spécifiques.

Concernant les entretiens, il faut admettre que ceux-ci constituent une vérité partielle, et que la triangulation est nécessaire pour reconstruire des processus de décision. Mais deux problèmes se posent : le premier tient au respect de la confidentialité des personnes interrogées et le deuxième tient à la contextualisation de leur parole.

Comme nous l'avons mentionné, obtenir la confiance des membres de l'institution permet de conduire ses enquêtes, notamment si le chercheur parvient à être recommandé par une autorité. Mais maintenir cette confiance est fondamental pour éviter la fermeture du terrain, et l'une des clefs de cette confiance est le respect de l'anonymat des personnes interrogées. Obtenir un « scoop » sera sans lendemain, puisque les membres de l'institution militaire ne feront probablement plus confiance au chercheur. Il s'agit donc de mettre en place un certain nombre de procédures garantissant l'anonymat des sources, dont nous avons déjà évoqué la plus grande liberté de parole dans le cas d'une prise de notes par rapport à un entretien enregistré.

Ainsi, lors d'une enquête au sein de l'OTAN, nous avons conduit plus d'une centaine d'entretiens à tous les niveaux de la hiérarchie : capitales, quartier général, *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* (SHAPE), *Joint Forces Command* (JFC) Brunssum et la Force Internationale d'Assistance à la Sécurité (FIAS). Tous ces entretiens ont été conduits sous la garantie d'anonymat, et sont incroyablement riches pour notre travail de recherche. Mais, au moment de la restitution, se pose la question de montrer au lecteur la variété des sources : mentionner « entretiens » en note de bas de page risque d'attirer des suspicions sur le nombre d'entretiens réellement conduits. La solution que nous avons trouvée a consisté à créer un code personnel à 3 lettres et un chiffre servant à différencier les personnes interrogées. La première lettre désigne la position institutionnelle de l'interrogé (capitale, quartier général, SHAPE, JFC, FIAS), la deuxième désigne son statut (militaire, diplomate, civil), la troisième désigne sa nationalité et le chiffre sert à différencier des individus qui pourraient correspondre aux trois critères précédents. Les notes de bas de page se présentent ainsi sous la forme « entretiens avec ADF, BAR1, CCA, FDA2 ». Les lecteurs ne savent pas quelle lettre correspond à quelle position institutionnelle, quel statut ou quelle nationalité, mais ils peuvent observer la variété des entretiens grâce à ce codage. Le système nécessite d'accorder une grande confiance au chercheur, mais il s'agit du moins

mauvais compromis que nous avons trouvé pour présenter la variété des entretiens tout en préservant l'anonymat de nos sources.

Un problème peut se poser du fait de la position institutionnelle du chercheur que nous avons abordée précédemment. Nous avons mentionné le fait que l'observation participante permettait de gagner du temps lors des entretiens en sachant quelles questions poser. Elle peut également poser des difficultés lors de l'exploitation de certains entretiens. Ainsi, nos entretiens à l'OTAN ont été conduits alors que nous travaillions toujours pour l'institution, portions le badge de l'organisation, etc. Malgré le fait que nous avons toujours précisé en début d'entretien que nous n'étions plus un « collègue », mais que nous étions maintenant un chercheur et que nous avons toujours encouragé les personnes interrogées à réfléchir au fait que leurs paroles, bien qu'anonymes, pourraient être exploitées dans un travail académique, il est arrivé plusieurs fois que celles-ci aillent au-delà de ce qu'elles auraient dû dire au cours d'un entretien et révèlent des détails opérationnels confidentiels pouvant porter atteinte au respect du secret au sein de l'institution. Cette confusion provenait probablement de notre propre position de chercheur, pouvant poser les bonnes questions, et disposant d'un badge OTAN et d'une accréditation de sécurité. Se pose alors un dilemme moral : formellement, nous aurions été fondé à exploiter ces résultats dans notre recherche, puisque les interrogés avaient été prévenus du fait qu'ils étaient en situation d'entretien. Nous avons décidé de ne pas le faire et d'exercer une forme de censure a posteriori, encore une fois pour respecter la confiance qui avait été placée en nous par nos collègues.

Un autre problème se pose lors de l'exploitation des entretiens, mais qui peut être relativement facilement surmonté. Il s'agit d'éviter de plaquer les connaissances acquises au sein du milieu militaire français à d'autres milieux nationaux. Nous avons cette tendance au début de notre recherche pour le mémoire de master, au cours duquel nous avons appris simultanément sur le système français et le système allemand. Notre première tendance était d'essayer de trouver des équivalents fonctionnels allemands aux organes de décision français. Ce n'est qu'au cours de notre recherche que nous avons compris que cette recherche était vaine, et qu'observer les différences administratives entre le ministère de la Défense et le *Bundesministerium für Verteidigung* était un aspect crucial de la compréhension des mécanismes de la coopération franco-allemande. Cette remarque sur les divergences des systèmes administratifs vaut également pour les cultures militaires. Traditionnellement, les troupes d'élite de l'armée de terre française sont des troupes légères (parachutistes, infanterie de marine, légionnaires). Cette hiérarchie est complètement différente en Allemagne, où les troupes d'élite sont l'infanterie mécanisée. Autre exemple, si en France la culture d'arme est extrêmement forte (un officier est cavalier, parachutiste, légionnaire, etc.), les Britanniques valorisent l'appartenance à un régiment spécifique. Ces différences de culture militaire pèsent lors de l'exploitation des entretiens puisqu'elles permettent de situer la personne interrogée : quelle est sa trajectoire de carrière, fait-il partie des « espoirs » au sein de son armée ou arme d'origine, etc ? La remarque est triviale, mais toujours importante : conduire une recherche comparative implique de s'approprier des cultures militaires différentes et suppose un fort travail de préparation en amont de la phase de collecte et d'exploitation des données.

CONCLUSION : MULTIPLIER LES APPROCHES, MULTIPLIER LES MÉTHODES

Pour conclure ce bref survol de notre méthodologie de recherche, nous pouvons rappeler certains points. Tout d'abord, obtenir la confiance de l'institution militaire est indispensable pour pouvoir mener une enquête sur des sujets de défense contemporains. L'obtention de cette confiance nécessite de garantir une forme d'anonymat aux personnes interrogées, mais également de créer une connivence avec elles.

Notre position spécifique nous permet, nous semble-t-il, de bénéficier d'un accès relativement privilégié et d'une relation de confiance avec l'institution, mais sans souffrir des contraintes qui s'imposeraient à un chercheur institutionnel. Le positionnement intermédiaire n'est certainement pas le seul moyen d'obtenir la confiance des représentants

de l'institution, mais il s'est révélé efficace dans notre cas. Néanmoins, il impose une forte réflexion du chercheur sur les moyens d'apporter des garanties d'anonymat et de conduire une recherche comparative. Il faut souligner que cette posture méthodologique s'est révélée particulièrement appropriée pour collecter les données en vue de l'objectif de recherche qui est le nôtre (reconstituer des études de cas en vue d'une démarche comparative et théorique en relations internationales), et ne peut probablement pas être transposée dans des démarches de recherche visant à établir la sociologie d'un champ spécifique ou la sociogenèse d'une politique publique. Elle permet toutefois d'acquérir des données particulièrement intéressantes, pour peu que les précautions d'exploitation d'usage soient respectées.

BIBLIOGRAPHIE

- Adler E., Pouliot V. (sous la dir.), 2011, *International Practices*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Balzacq T., Ramel F. (sous la dir.), 2013, *Traité de Relations Internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Bilgin P., 2007, "Thinking Past 'Western' IR ?", *Third World Quarterly* n° 29, 3, pp. 5-23.
- Bigo D., 2011, « Pierre Bourdieu and International Relations: Power of Practices, Practices of Power », *International Political Sociology* n° 5, 3, pp. 225-258.
- Boniface P., Verstappen C. et al., 2008, « L'Armée Française », *Pouvoirs* n° 125, Seuil.
- Bourdieu P., 1993, *La Misère du Monde*, Paris, Seuil.
- Carreiras H., Castro, C. (sous la dir.), 2012, *Qualitative Methods in Military Studies: Research Experiences and Challenges*, Abingdon, Routledge.
- Cohen S. (sous la dir.), 1999, *L'art d'Interviewer les Dirigeants*, Paris, PUF.
- Coste F., 2002, *Analyse du Système de Valeurs Militaires et des Caractères Conservateurs des Armées*, Mémoire de D.E.A en Science Politique, Institut d'Etudes Politiques de Lille.
- Deschaux-Beaume D., 2011, « Enquêter en Milieu Militaire: Stratégie Qualitative et Conduite d'Entretiens dans le Domaine de la Défense », *Res Militaris* n°1, 2, (en ligne).
- Diaz F., 2005, « L'Observation Participante comme Outil de Compréhension du Champ de la Sécurité », *Champ Pénal* n°2, (en ligne).
- Esquerre H., 2012, *Replacer l'Armée dans la Nation*, Paris, Economica.
- Geertz C., 1973, *On the Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books.
- Goertz G., Mahoney J., *A Tale of Two Cultures: Qualitative and Quantitative Research in the Social Sciences*, Princeton, Princeton University Press.
- Hoffmann S., 1977, "An American Social Science: International Relations", *Daedalus* n°106, 3, pp. 41-60.
- Letonturier E. (dir), 2011/12, « Valeurs, Métier et Action : Evolutions et Permanences de l'Institution Militaire », *L'Année Sociologique* n°61.
- Schweisguth E., 1978, « L'Institution Militaire et son Système de Valeurs », *Revue Française de Sociologie* n°19, 3, pp. 373-390.
- Simmel G., 1991, *Secret et Sociétés Secrètes*, Strasbourg, Circé.
- Tickner A., Waever O. (sous la dir.), 2009, *International Relations Scholarship Around the World*, Abingdon, Routledge.
- Weber M., 2003 (1^e éd : 1922), *Économie et Société* vol 1 : *Les Catégories de la Sociologie*, Paris, Pocket.